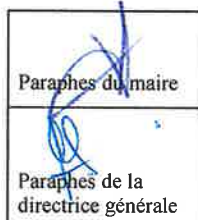


Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 6 mars 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue **le 5 mars 2018** à 19h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Gerald Badger Monsieur Charles Brochu
 Monsieur Eric Courteau Madame Sylvie Giroux
 Monsieur Fernand Leclerc Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, adjointe-administrative/réceptionniste/aide-urbanisme est aussi présente.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale est absente et son absence a été motivée.

2018-049 NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu que madame Julie Létourneau soit nommée secrétaire d'assemblée.

SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE SUITE À L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 548 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

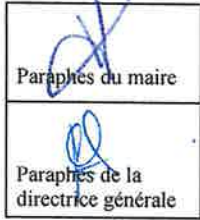
À l'ouverture de la séance, chacun à son tour, les membres du conseil ont fait leur serment de la personne élue, suite à l'adoption du règlement numéro 548, relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, le tout tel que prévu à l'article 49 de la Loi sur l'éthique.

2018-050 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant le point 1.1 et le point 8.22 et en y retirant le point 8.5 à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée
 - 1.2 Serment de la personne élue suite à l'adoption du règlement numéro 548 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2018
4. Correspondance
5. Divers comités
 - 5.1 Comité CCU – Approbation du président et du vice-président
 - 5.2 Approbation du procès-verbal du comité de consultation en urbanisme de la séance du 20 février 2018
 - 5.3 Modification au règlement de zonage – Marges avant et arrière des lacs et cours d'eau



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
 - 6.4 Dépôt des derniers transferts budgétaires 2017 pour fermeture d'année
7. Adoption de règlement et dispense de lecture (S/O)
8. Affaires nouvelles et suivis
 - 8.1 Acceptation du devis de soumission par invitation pour les travaux de nivelage sur le territoire de la municipalité et autorisation d'envoi
 - 8.2 Adhésion de la Municipalité d'Ulverton au service de transport adapté
 - 8.3 Recommandation de l'officier municipale en voirie et adjudication de la soumission pour le débroussaillage
 - 8.4 Recommandation de l'officier municipal en voirie et adjudication de la soumission pour la coupe de foin
 - ~~8.5 Recommandation de l'officier municipal en voirie et adjudication de la soumission pour le balayage des rues et des intersections~~
 - 8.6 Recommandation de l'officier municipal en voirie et adjudication de la soumission pour l'abat poussière
 - 8.7 Croix-Rouge – demande de dons 2018
 - 8.8 Infotech – Achat d'une banque d'heures
 - 8.9 La Maison Aube-Lumière – Invitation au souper gastronomique
 - 8.10 Journal l'Étincelle – Publicité pour la St-Patrick
 - 8.11 Société St-Patrick de Richmond – Invitation à une soirée médiévale et célébration des Irlandais
 - 8.12 La Société d'histoire du comté de Richmond – Demande de dons récurrents
 - 8.13 Journal La Tribune – Publicité
 - 8.14 Vente d'immeuble pour défaut de paiement des impôts fonciers
 - 8.15 Club Holstein de Richmond – Demande de don
 - 8.16 Approbation de l'annexe relative à l'adhésion de la municipalité de Val-Joli à l'entente intermunicipale en matière de gestion des matières organiques
 - 8.17 Club de patinage artistique de Richmond – Demande d'aide financière
 - 8.18 Loisirs de Richmond – Entretien des terrains de tennis
 - 8.19 Représentants autorisés pour la vente des immeubles à la MRC
 - 8.20 Chambre de commerce de Richmond – Souper des maires
 - 8.21 Autorisation pour la création d'un comité de voirie avec citoyens
 - 8.22 Changement de nom – Chemin De La Rivière
 - 8.23 Varia
- 9 Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 10 Période de questions pour le public
- 11 Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : Mardi, le 3 avril 2018

2018-051 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

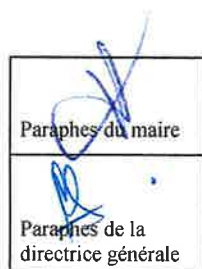
2018-051-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2018

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu que le procès-verbal de la séance du 5 février 2018 soit adopté tel que présenté.

----- CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuración, le tout selon les bons vœux du conseil.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2018-052 DIVERS COMITÉS

2018-052-1 COMITÉ CCU – APPROBATION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu d'approuver la nomination de monsieur Serge Ouellette au poste de président du comité CCU et monsieur Jérémy Goorts au poste de vice-président du comité CCU.

2018-052-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE CONSULTATION EN URBANISME DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2018

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que le procès-verbal du comité de consultation en urbanisme de la séance du 20 février 2018 soit adopté tel que présenté.

2018-052-3 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446 CONCERNANT LES MARGES AVANT ET ARRIÈRE DES LACS ET COURS D'EAU

ATTENDU QUE plusieurs propriétés déjà construites aux abords des lacs Denison et Spooner Pond ont leur façade vers les lacs;

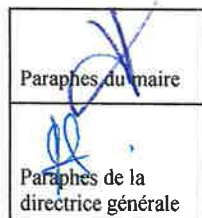
ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 446 ne permet pas la façade vers l'arrière d'un bâtiment;

ATTENDU QUE cette réglementation cause préjudice aux propriétaires lors de la vente de leur propriété;

ATTENDU QUE le Comité de consultation d'urbanisme recommande aux membres du conseil d'apporter une modification à notre règlement de zonage numéro 446 pour que soit autorisé les façades à l'arrière des bâtiments, pour les propriétés aux abords des lacs Denison, Spooner Pond et le long des cours d'eau;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'accepter que soit apporté une modification au règlement de zonage numéro 446, pour la façade avant et arrière des bâtiments aux abords des lacs Denison et Spooner Pond **uniquement**.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2018-053 FINANCE

2018-053-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que les comptes à payer au montant de 15 924,56\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés.

2018-053-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 90 076,10\$ et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 4 667,81\$ le tout tel que présenté aux membres du conseil.

2018-053-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que les frais de déplacements au montant de 147,12\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de février 2018 au montant de 9 736,93\$ et les déductions à la source du mois de janvier 2018, au montant de 7 519,66\$.

**----- DÉPÔT DES DERNIERS TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
2017 POUR FERMETURE D'ANNÉE**

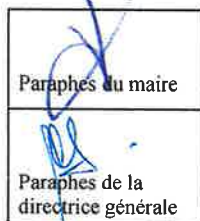
La directrice générale dépose les derniers transferts budgétaires de l'année financière 2017, depuis le dernier rapport.

AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2018-054 ACCEPTATION DU DEVIS DE SOUMISSION PAR INVITATION POUR LES TRAVAUX DE NIVELAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ ET AUTORISATION D'ENVOI

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu d'accepter le devis de soumission pour les travaux de nivelage sur le territoire de la municipalité tel que présenté par l'officier municipal en voirie et de l'autoriser à procéder à l'envoi des demandes de soumission par invitation.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2018-055 ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ D'ULVERTON AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, secondé par la conseillère Sylvie Giroux et adopté à l'unanimité que la municipalité du Canton de Cleveland accepte que la municipalité d'Ulverton se joigne au service de transport adapté de la Ville de Windsor dont la gestion est déléguée à l'organisme Trans-Appel.

Conséquent, la Ville de Windsor devra demander au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de réviser sa contribution de base pour le transport adapté suite à l'addition de la municipalité d'Ulverton au service de transport adapté.

2018-056 RECOMMANDATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN VOIRIE ET ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LE DÉBROUSSAILLAGE

ATTENDU QUE des soumissions par invitation ont été demandées pour les travaux de débroussaillage;

ATTENDU QUE selon la recommandation de l'officier municipal en voirie, le plus bas soumissionnaire pour les travaux de débroussaillage est conforme aux exigences établies lors des invitations;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que la soumission de 9253-4015 Québec Inc. (*Les entreprises Bailey*) soit retenue et que le contrat pour le débroussaillage de l'année 2018 soit adjugé au prix de 100,61\$ de l'heure, taxes incluses, tel que spécifié dans sa soumission.

2018-057 RECOMMANDATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN VOIRIE ET ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LA COUPE DE FOIN

ATTENDU QUE des soumissions par invitation ont été demandées pour les travaux de coupe de foin;

ATTENDU QUE selon la recommandation de l'officier municipal en voirie, le plus bas soumissionnaire pour les travaux de coupe de foin est conforme aux exigences établies lors des invitations;

Dans les circonstances, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu que la soumission de *Les Débroussailleurs GSL inc.* soit retenue et que le contrat pour la coupe de foin de l'année 2018 soit adjugé au prix de 31,62\$ le kilomètre double et 86,23\$ de l'heure pour les travaux effectués à taux horaire, le tout tel que spécifié dans sa soumission. Ces coûts incluent les taxes applicables.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**RECOMMANDATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN VOIRIE ET
ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LE BALAYAGE DES RUES
ET DES INTERSECTIONS**

Ce point sera inscrit à la prochaine réunion de conseil, puisqu'aucune soumission a été déposée à la municipalité.

**2018-058 RECOMMANDATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN VOIRIE ET
ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR L'ABAT POUSSIÈRE**

ATTENDU QUE des soumissions par invitation ont été demandées pour l'achat d'abat poussière;

ATTENDU QUE selon la recommandation de l'officier municipal en voirie, le plus bas soumissionnaire pour l'achat d'abat poussière est conforme aux exigences établies lors des invitations;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la soumission de *Sel Warwick Inc.* soit retenue et que le contrat pour l'achat d'abat poussière en granule pour 2018 soit adjugé au prix de 626,61\$ la tonne métrique, taxes incluses.

CROIX-ROUGE – DEMANDE DE DONS 2018

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de don.

2018-059 INFOTECH – ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'acheter une banque de 26 heures, sans date d'expiration, chez Infotech pour le service comptable et la formation, au coût de 1960\$, plus taxes. D'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents requis (s'il y a lieu) pour ce service.

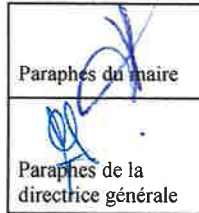
**2018-060 LA MAISON AUBE-LUMIÈRE – INVITATION AU SOUPER
GASTRONOMIQUE**

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu de ne pas donner suite à l'invitation au souper gastronomique. De déboursier un don de 500\$ à la Maison Aube-Lumière, tel que prévu lors de l'adoption du budget 2018.

JOURNAL L'ÉTINCELLE – PUBLICITÉ POUR LA ST-PATRICK

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de publicité.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2018-061 SOCIÉTÉ ST-PATRICK DE RICHMOND – INVITATION À UNE SOIRÉE MÉDIÉVALE ET CÉLÉBRATION DES IRLANDAIS

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu d'autoriser l'achat de deux billets au montant de 30,00\$ pour la soirée médiévale et la célébration des Irlandais qui aura lieu le samedi 10 mars à la Légion de Richmond.

2018-062 LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU COMTÉ DE RICHMOND – DEMANDE DE DONS RÉCURRENTS

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d'autoriser un don au montant de 500\$ à la Société d'histoire du comté de Richmond pour l'année 2018 seulement. Que cette dépense non prévue au budget 2018 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2018 ».

2018-063 JOURNAL LA TRIBUNE – PUBLICITÉ

ATTENDU QU' un cahier spécial sur Richmond et ses environs sera publié dans le journal La Tribune;

ATTENDU QUE le journal La Tribune offre d'insérer une publicité de la municipalité dans ce cahier spécial;

Dans les circonstances, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'autoriser une publicité de 1/3 page au coût de 708\$ plus taxes et que cette publicité soit en couleur en défrayant un coût supplémentaire qui est à partir de 225\$ plus taxes.

2018-064 VENTE D'IMMEUBLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu de mandater la directrice générale à demander à la MRC du Val-Saint-François de faire vendre pour non-paiement de taxes, l'immeuble suivant qui est en défaut de paiement (selon la liste présentée par la directrice générale), à savoir :

Le matricule : 1466 36 5793

D'autoriser à ce que soient déposées les créances municipales et scolaires (s'il y a lieu), à la MRC du Val-Saint-François, avant le 19 mars 2018, à moins qu'il y ait paiement des arrérages ou qu'une entente de paiement soit intervenue entre le(s) contribuable(s) et la municipalité avant cette date. (Article 985 du Code municipal concernant les prescriptions (LRQ c. D-27.1)).

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



----- **CLUB HOLSTEIN DE RICHMOND – DEMANDE DE DON**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de don.

2018-065 APPROBATION DE L'ANNEXE RELATIVE À L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli souhaite adhérer à l'*Entente intermunicipale en matière de gestion de matières organiques*, entente signée le 2 novembre 2016.

ATTENDU QUE l'article 9 de cette entente prévoit que toute municipalité qui entend y adhérer doit obtenir le consentement unanime des municipalités locales déjà parties à l'entente;

ATTENDU QUE l'article 9 de cette entente prévoit également que pour qu'une municipalité puisse y adhérer, toutes les municipalités locales parties à l'entente doivent autoriser par résolution une annexe contenant les conditions d'adhésion de la municipalité;

ATTENDU QUE l'Annexe B, adopté par la MRC le 21 février 2018, prévoit les conditions d'adhésion de la municipalité de Val-Joli à l'entente;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland a étudié l'Annexe B et qu'il lui convient;

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu

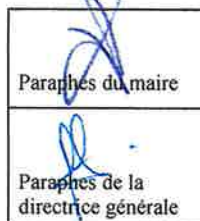
QUE la municipalité du Canton de Cleveland consente à l'adhésion de la municipalité de Val-Joli à l'*Entente intermunicipale en matière de gestion des matières organiques*;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland approuve l'Annexe B qui prévoit les conditions d'adhésion de la municipalité de Val-Joli à l'entente et consente à ce que cette annexe soit jointe à l'entente pour en faire partie intégrante;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la municipalité de Val-Joli ainsi qu'à la MRC du Val-Saint-François

QUE la municipalité du Canton de Cleveland prend acte que la municipalité de Val-Joli devient partie à l'entente dès que les conditions d'adhésion seront respectées.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



----- **CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE RICHMOND – DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de don.

2018-066 LOISIRS DE RICHMOND – ENTRETIEN DES TERRAINS DE TENNIS

ATTENDU QUE la Commission des Loisirs de Richmond a reçu une offre d'un citoyen, pour effectuer l'entretien des terrains de tennis, au montant de 1 200\$ pour la saison 2018;

ATTENDU QUE la Commission des Loisirs de Richmond désire obtenir l'approbation des municipalités participantes à l'Entente Intermunicipale des Loisirs;

Il est proposé par le conseiller Éric Courteau, approuvé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'accepter l'offre pour l'entretien des terrains de tennis, au montant de 1 200\$. Cette dépense sera payée au prorata des municipalités participantes à l'Entente Intermunicipale.

**2018-067 REPRÉSENTANTS AUTORISÉS POUR LA VENTE DES IMMEUBLES À
LA MRC**

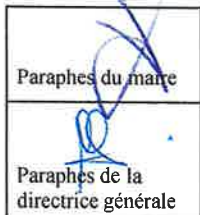
Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu :

QUE le Conseil municipal du Canton de Cleveland mandate le maire, Monsieur Herman Herbers, ou la Directrice générale, Madame Claudette Lapointe, comme représentant(e) de la municipalité pour enchérir ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité (article 1038 du Code municipal) lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, qui se tiendra le 14 juin 2018 à 10h00, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

2018-068 CHAMBRE DE COMMERCE DE RICHMOND – SOUPER DES MAIRES

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu de faire l'achat de 7 billets pour le Souper des Maires qui aura lieu le 7 mars prochain, organisé par la Chambre de Commerce de Richmond, au coût de 245\$ taxes incluses.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2018-069 AUTORISATION POUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE VOIRIE AVEC CITOYENS

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent créer un Comité de voirie et impliquer les citoyens dans ce comité;

ATTENDU QUE par ce Comité, les citoyens pourront verbaliser leur attente;

ATTENDU QUE ce comité sera formé des deux conseillers nommés par le maire, de l'Officier municipal en voirie et de deux citoyens;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu de former un Comité de Voirie qui inclura la participation de deux conseillers, l'Officier municipal en voirie et de deux citoyens. Trois à quatre rencontres annuelles devront être prévues au calendrier.

Le choix des citoyens reviendra aux membres du conseil.

2018-070 CHANGEMENT DE NOM POUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE

Préambule :

La municipalité a toujours misé sur l'importance de reconnaître les gens et les familles qui ont aidé au développement de la municipalité et de la communauté environnante. La Ferme Crackholm a vu cinq générations et la famille a été dans les génétiques laitières avec les races Jersey et Holstein.

La grande envolée est venue avec monsieur David « Butch » Crack (3ième génération). Dès l'âge de 14 ans, il démontre de l'intérêt pour l'agriculture mais surtout pour la génétique. Ses connaissances en génétique ont apporté des améliorations aux troupeaux et il se démarque dans les diverses expositions. Voulant utiliser ses connaissances, il est devenu encanteur, aidant les vendeurs à bien présenter leurs animaux. Il a été Juge au niveau International soit en France, en Espagne, en Australie, au Brésil et aux États-Unis. De plus, monsieur Crack a été honoré «Maître-élèveur» par Holstein Canada à deux reprises.

Monsieur « David-Butch-Crack » a été conseiller municipal au Canton de Cleveland pendant 10 ans et il s'est surtout démarqué par sa générosité et son implication dans des levées de fonds de divers organismes locaux tel que : Légion Canadienne, Fondation du CHUS, Fondation Aube Lumière, Fondation du Wales Home, Fondation Dixville, Exposition Agricole du Comté de Richmond, pour en nommer que quelques-unes.

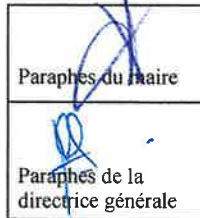
ATTENDU QU' une résolution d'intention numéro 2018-043 a été adoptée lors de la séance du conseil du 5 février dernier pour le changement du nom Chemin De La Rivière pour le Chemin David-Butch-Crack;

ATTENDU QUE les citoyens résidents sur le chemin De La Rivière ont été avisés par lettre de l'intention de ce changement de nom;

ATTENDU QUE le nom Chemin De La Rivière se retrouve dans plusieurs municipalités avoisinantes;

ATTENDU QUE le nom Chemin De La Rivière n'a aucune concordance avec l'histoire de la municipalité;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- ATTENDU QUE** cinq générations de la famille Crack ont demeuré sur la ferme située au 262 chemin De La Rivière;
- ATTENDU QUE** la famille Crack a toujours été impliquée dans la génétique laitière avec la race Jersey et ensuite Holstein;
- ATTENDU QUE** monsieur David (Butch) Crack né le 8 juillet 1945 et décédé le 18 juin 2015 s'est impliqué socialement pour des levées de fonds pour le Foyer Wales, la fondation du CHUS et la fondation Dixville;
- ATTENDU QUE** monsieur David (Butch) Crack a laissé sa marque dans notre municipalité autant au niveau régional, national et international;
- ATTENDU QUE** la famille Crack est en accord avec ce changement de nom pour ce chemin;
- ATTENDU QUE** le préambule fait partie de la résolution;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu de transmettre une demande de changement à la Commission de toponymie du Québec pour que le nom Chemin De la Rivière soit changé pour Chemin David-Butch-Crack.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention du public sur les points suivants :

- Plainte à l'environnement pour les produits utilisés dans l'arrosage sur les terres
 - Récupération des plastiques agricoles
 - Ponceau sur le chemin De La Vallée
 - Changer le nom chemin De La Rivière pour David-Butch-Crack
 - Lettre aux citoyens pour le changement de nom du chemin De La Rivière
 - Nommer monsieur David Crack pour un parc et/ou un lieu public au lieu d'un chemin
 - Limite de vitesse sur le chemin De La Rivière
 - Soumission pour la coupe de foin
-


Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

2018-071 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la séance soit levée à 20h45.


Herman Herbers, Maire

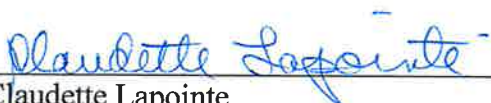

Julie Létourneau,
Secrétaire d'assemblée


Claudette Lapointe,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE CRÉDIT 2018-03

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 5 mars 2018.


À Canton de Cleveland, ce 6e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-huit.


Claudette Lapointe,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 6e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-huit.


Herman Herbers, Maire